



Return Bids to:
Retourner les soumissions à:

Request for Proposal (RFP)
AMENDMENT

Demande de proposition (DDP)
MODIFICATION

Proposal To: Natural Resources Canada
We hereby offer to sell to His Majesty the King in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition à: Ressources Naturelles Canada
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté le Roi du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments – Commentaires

Issuing Office – Bureau de distribution
Direction de la gestion des finances et de
l'approvisionnement
Ressources naturelles Canada
5320 122 St NW
Edmonton, AB T5H 3S5

Title – Sujet Facilitation et coordination d'un bassin d'experts en la matière qualifiés	
Solicitation No. – No de l'invitation NRCan-5000075601	Date 25 juillet 2023
Requisition Reference No. - N° de la demande 178685	Amendment No. – Modification No. 001
Solicitation Closes – L'invitation prend fin at – à 02:00 PM (EDT) on – le 18 août 2023	
Address Enquiries to: - Adresse toutes questions à: moira.farkas@NRCan-RNCan.gc.ca	
Telephone No. – No de telephone (403) 462-1162	
Destination – of Goods and Services: Destination – des biens et services: - Voir le présent document	
Security – Sécurité Il y a des exigences de sécurité associées à cette exigence.	
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No.:- No. de téléphone: Email – Courriel :	
Name and Title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



Modification No. 001 - Cette modification est préparée pour

- Répondre aux questions.

Question n° 1 : Le niveau d'effort assigné au facilitateur et au preneur de notes étant le même (25 jours), RNCAN s'attend-il à ce que les consultants rédigent des rapports ou le preneur de notes transmet-il ses notes de réunion au personnel de RNCAN pour qu'il produise les rapports ? En règle générale, le facilitateur participe à la planification et à la conduite des commissions d'examen, tandis que le preneur de notes participe à ces réunions et consacre du temps supplémentaire à la rédaction des rapports.

Réponse n° 1: Le choix du facilitateur de haut niveau se fera en fonction de son expérience, c'est-à-dire s'il a une grande expérience de l'animation de groupes d'experts et de l'obtention d'un consensus au sein d'un groupe.

La description des rôles de facilitateur et de preneur de notes figurant à l'annexe A - cahier des charges est exacte. Nous nous attendons à ce que le niveau d'effort soit similaire entre les deux, car l'animateur passe plus de temps à se préparer avant le panel, tandis que le preneur de notes passe plus de temps à résumer l'information dans un rapport pour RNCAN après le panel, et les deux sont impliqués pendant le panel.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS.